



# Ligue de Bretagne

## De Baseball, Softball et Cricket

### Règlement du championnat senior de softball mixte fastpitch indoor et outdoor du Grand Ouest 2011-2012

#### ARTICLE 1 : LES REGLEMENTS

Ce règlement sert de base au déroulement du championnat. Si un point n'a pas été abordé, les règles de l'International Softball Federation et des Règlements Généraux des Épreuves Sportives seront appliquées.

Pour participer au championnat, chaque équipe devra être affiliée à la FFBS et avoir réglé la somme de **30 €** à la Ligue de Bretagne (**avant le 9 octobre**), ainsi qu'un autre chèque de caution de 200 €.

L'inscription d'un club pourra être annulée s'il ne possède pas au début du championnat suffisamment de joueurs ou de joueuses permettant d'avoir une équipe de softball mixte, ou bien si le championnat est annulé pour quelques raisons que ce soit. Dans ce cas, la somme d'inscription préalablement versée sera remboursée au(x) club(s) concerné(s).

#### ARTICLE 2 : CALENDRIER

Le calendrier de tout championnat officiel est établi par les soins de la Commission Régionale Sportive Softball. Pré engagement jusqu'au 18 septembre. Engagement définitif le 9 octobre. Premier calendrier avant le 15 octobre. Retour demandes de modifications jusqu'au 22 octobre. Le calendrier définitif devra être remis pour la semaine suivant. Les matchs sont prévus le dimanche pendant la période indoor et le samedi pendant la période outdoor, pour permettre de ne pas se chevaucher avec les clubs pratiquants le baseball le dimanche. Si il y a accord des deux clubs, il est possible de changer le samedi pour le dimanche ou inversement, en prévenant la C.R.S.S. Ce calendrier est établi en fonction des demandes de modifications des clubs, par conséquent aucun changement de date ne pourra se faire sans l'accord des C.R.S.S. Pour faciliter la mise en place du calendrier, il est demandé au clubs de nous faire part dès à présent des éventuels évènements qu'ils souhaitent mettre en place durant l'année pour que le championnat ne viennent pas perturber les évènements des clubs. Enfin, le calendrier prendra en compte les évènements nationaux de softball pour laisser les clubs, joueurs et joueuses du Grand Ouest y participer si c'est leur volonté.

[Commission Régionale Sportive Softball de la Ligue de Bretagne](#)

[softball@bzhbaseball.com](mailto:softball@bzhbaseball.com) – 06.72.60.14.87.





# Ligue de Bretagne

## De Baseball, Softball et Cricket

Toute demande de dérogation quant à la date d'une rencontre devra être effectuée auprès de la Commission Régionale Sportive Softball au moins 10 jours avant la date de la rencontre. La dite C.R.S.S. examinera les cas particuliers qui lui seront soumis. Elle a seule qualité pour modifier la date des rencontres. L'heure des rencontres est fixé par la C.R.S.S. mais elle peut être modifiée avec l'accord des deux clubs.

EN CAS D'INTEMPERIES : Le matin de la rencontre, le Club recevant doit prévenir par téléphone le Club qui se déplace, ainsi que la C.R.S.S. C'est le seul motif de report spontané autorisé.

### ARTICLE 3 : TERRAIN

- La plaque de lancer est éloignée du marbre de **13,11 m** pour les filles et de **14,02 m** pour les hommes.
- La distance entre les bases est de **18,29 m**.
- La ligne de Home-run est positionnée entre **67,06 et 76,20 m**, à la convenance du coach de l'équipe Home team. La limite en indoor est à définir entre les deux coachs.
- Il est obligatoire d'avoir une seconde base accolée à la 1ère base.
- Il est possible de mettre une ligne de non retour avant le marbre. Si les deux clubs y sont favorables. Si l'un des clubs n'y est pas favorable, dans ce cas il n'y en aura pas.

### GYMNASE

Les règles de terrain seront fixées par le club recevant suivant la configuration du gymnase. Cela implique aussi le nombre de joueurs en défense (8 ou 9). Cependant, la CRSS recommande les consignes suivantes. Ces dernières seront applicables si le club recevant ne formule pas d'autres règles à l'équipe adverse en présence de l'arbitre.

- Mise en place de matelas derrière la 1<sup>ère</sup> base et le marbre afin de protéger les coureurs
- Privilégié un grand champ gauche à un grand champ droit.
- Fixer des bases plastiques au sol avec des rubans adhésifs.

[Commission Régionale Sportive Softball de la Ligue de Bretagne](#)

[softball@bzhbaseball.com](mailto:softball@bzhbaseball.com) – 06.72.60.14.87.





# Ligue de Bretagne

## De Baseball, Softball et Cricket

- Une balle frappée qui touche le mur dans la zone des balles régulières reste en jeu. Si elle est attrapée par la suite sans toucher le sol, cela ne constitue pas pour autant un attrapé de volée.
- Une balle frappée qui touche le plafond est considérée comme étant hors ligne (pour protéger les coureurs), mais si elle est attrapée de volée, le batteur est retiré.
- A un compte de 2 strikes, une foul ball au plafond est autorisé, la seconde verra le batteur retiré sur strike-out.

### **ARTICLE 4: BALLE OFFICIELLES**

Le club recevant est tenu de présenter à l'arbitre 3 balles molles neuves minimum, de 12 pouces en cuir pour la durée de la rencontre.

### **ARTICLE 5 : LICENCES**

La licence fédérale softball compétition en cours de validité est obligatoire pour tous les pratiquants (les licences loisirs sont autorisées jusqu'au 31/12/2011). Dans un but de promotion de notre sport dans d'autres clubs de la Région, les joueurs et joueuses d'autres clubs des Ligues Bretagne et Pays de Loire, non inscrits dans un club participant à ce championnat peuvent compléter des équipes pour des rencontres. Ces personnes doivent être déclaré à l'arbitre en début de match et signalé par le club les accueillant dans les 3 jours suivants avec copie de leur licence.

**Avant la rencontre, l'arbitre doit demander les licences ou l'i-roster.**

**Rappel sur la responsabilité des Présidents de club en cas d'accident avec une licence non certifié par le médecin.**

Sur réclamation, et après accord entre M. le Président de la Ligue et le responsable de la Commission Régionale Sportive, une équipe pourra être déclarée forfait d'office s'il est établi qu'elle a fait jouer un(e) pratiquant(e) non licencié.

Les catégories d'âges ayant étant modifiés par la Fédération, elles sont à prendre en compte dès à présent. Peuvent participer à ce championnat toute joueurs ou joueuses qui aura 16

[Commission Régionale Sportive Softball de la Ligue de Bretagne](#)

[softball@bzhbaseball.com](mailto:softball@bzhbaseball.com) – 06.72.60.14.87.





# Ligue de Bretagne

## De Baseball, Softball et Cricket

ans dans l'année civile en cours ou 15 ans pour les joueurs et joueuses du Pôle France ou inscrit sur les listes de haut niveau.

### ARTICLE 6 : LES RENCONTRES

- Les rencontres se disputent en programme simple de 9 manches débutant à 14h.
- Une rencontre peut se terminer s'il y a plus de 20 points d'écart en 5ème manche ou 10 points d'écart en 7ème manche.
- Toute manche commencée doit être complétée.
- Le vol de base se fait quand la balle est au marbre.
- Sous peine de forfait automatique, la batterie doit être en permanence mixte, à moins qu'elle ne soit entièrement féminine (lanceuse-receveur, lanceur-receveuse ou lanceuse-receveuse). Les hommes issus de club non inscrits au championnat et venant compléter une équipe, ne peuvent prétendre à jouer dans la batterie.
- Chaque équipe devra comporter en permanence sur le terrain 3 joueuses féminines et 8 au maximum. Sur les 6 positions du champ intérieur, il doit au minimum y avoir 2 féminines. Toute fille manquante entraîne la perte d'un point à chaque manche pour l'équipe fautive. Toute équipe doit aussi comporter au moins un homme sur le terrain.

La règle des 3 filles est mise en place pour une année. A moins de réelle difficulté de la majorité des clubs à satisfaire cette règle, elle sera de 4 filles pour la saison suivante.

### ARTICLE 7 : ARBITRES ET SCOREURS

**Les arbitres et scoreurs sont nommés par le club recevant.**

**Indemnités de l'arbitre : 20€ pour le match, donc si 2 arbitres, chacun 10€ + 0.15€ du Km.**

Étant donné les difficultés à trouver des arbitres diplômés en Softball, les arbitres diplômés en baseball sont autorisés. Compte tenu de la nouveauté du championnat, une dérogation

[Commission Régionale Sportive Softball de la Ligue de Bretagne](#)

[softball@bzhbaseball.com](mailto:softball@bzhbaseball.com) – 06.72.60.14.87.





# Ligue de Bretagne

## De Baseball, Softball et Cricket

d'un an est accordé permettant l'arbitrage des matchs par des non diplômés, cependant ces derniers doivent impérativement être licenciés à la FFBS. Les arbitres officiants doivent être désignés auprès de la C.R.S.S le mercredi précédent la rencontre.

Une dérogation d'un an est aussi accordé pour la mise en place du scorage. Les clubs ayant des diplômés pourront remplir des feuilles de scorage officielles. Pour les autres, il sera possible d'utiliser des feuilles de scorage simplifié jusqu'à la saison 2012-2013.

Tout nouveau club entrant chaque année dans le championnat se verra accordé ces dérogations pour sa première année.

Pour ce qui est de la mise en place des formations, vous pouvez contacter dès à présent la Ligue de Bretagne ([ligue@bzhbaseball.com](mailto:ligue@bzhbaseball.com)) qui doit organisé une formation Arbitre Départemental et une formation Scoreur Départemental dans l'année.

### **ARTICLE 11 : DOCUMENTS OFFICIELS**

Le club recevant doit fournir la feuille de match et les feuilles de scorage.

Les feuilles de scorage (même simplifiées) et les feuilles de matches signées, doivent être envoyées à la C.R.S.S. par mail dans les 3 jours suivant le match. Ces feuilles sont à la charge du club vainqueur qui encourt 10 euros d'amendes si les délais ne sont pas respectés et un forfait si les feuilles ne sont pas reçu au bout de 2 semaines.

### **ARTICLE 14 : FORMULE CHAMPIONNAT, CLASSEMENT ET PHASES FINALES**

Le championnat se déroule sur une phase aller en indoor et une phase retour en outdoor. Le classement sera établi sur la base du ratio entre le nombre de victoires et le nombre de défaites.

En cas d'égalité à l'issue des matchs à disputer, les équipes à égalité seront départagées selon le nombre de points marqués dans leurs confrontations. Si cela ne les départage pas, les écarts de points seront pris en compte. Lors de la prise en compte de scorage par des officiel les années suivantes, le nombre de hits sera pris en compte.

A l'issue de la phase de poules, des demi finales (1Vs4 et 2Vs3) seront mise en place, puis une finale. Ces dernières se dérouleront le même jour pour rassembler toutes les équipes la

[Commission Régionale Sportive Softball de la Ligue de Bretagne](#)

[softball@bzhbaseball.com](mailto:softball@bzhbaseball.com) – 06.72.60.14.87.





# Ligue de Bretagne

## De Baseball, Softball et Cricket

dernière journée. Un appel d'offre sera lancé pour l'organisateur de ce plateau final. Le vainqueur et le finaliste se verront remettre un trophée. Un vote sera établi entre les différentes équipes et la C.R.S.S. pour désigner l'équipe la plus fair play. Il n'y aura pas de trophée du fair play cette année, mais cela sera envisagé pour les années suivantes.

Une équipe ayant déclaré forfait à 1/3 des rencontres des phases de poules sera déclaré forfait général.

### **ARTICLE 15: AMENDES**

Forfait général: 50 euros

Cumul 3 expulsions aux membres d'une même équipe/saison: 150 euros

Feuilles de matchs hors délai: 10 euros

Principe : En cas d'amendes prononcées à l'encontre d'équipes, la Ligue encaissera le chèque de caution laissé en dépôt en fin de saison. Si le montant de l'amende est inférieur à la caution la Ligue versera un chèque de la différence. Si le montant est supérieur, la Ligue réclamera le montant manquant au club en cause.

[Commission Régionale Sportive Softball de la Ligue de Bretagne](#)

[softball@bzhbaseball.com](mailto:softball@bzhbaseball.com) – 06.72.60.14.87.





# Ligue de Bretagne

De Baseball, Softball et Cricket

[Commission Régionale Sportive Softball de la Ligue de Bretagne](#)

[softball@bzhbaseball.com](mailto:softball@bzhbaseball.com) – 06.72.60.14.87.

